



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

PREMIER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté, le préfet informe les habitants de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, qu'une enquête publique sera ouverte du mercredi 24 janvier 2024 (9h00) au vendredi 23 février 2024 (17h30), sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST, en vue d'étendre l'activité existante de l'installation au stockage et au prétraitement (dégrillage, flocculation et déshydratation) de déchets hydrocarburés sur la commune de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'information de l'autorité environnementale, **sera consultable gratuitement** :

- en mairie de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (version papier) aux heures suivantes : lundi : de 09h00 à 12h00 de 14h30 à 17h30 / mardi : de 09h00 à 12h00 / mercredi : de 09h00 à 12h00 de 14h30 à 17h30 / jeudi : de 09h00 à 12h00 / vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h30 à 17h30 / samedi : de 09h00 à 11h30 ;

- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>

Un poste informatique est mis à disposition du public :

- dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 81 boulevard d'Armorique - 35000 RENNES, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h15, sur rendez-vous, au 02.21.86.24.79 ;
afin de permettre la consultation électronique du dossier.

Des informations concernant le projet présenté pourront être obtenues auprès de la société ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST : 1 rue du Colonel Avia – 75015 PARIS CEDEX.

Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées :

➤ à la mairie de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur.

➤ par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (seront précisés en objet du courriel : « Enquête publique – ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST »).

Les observations et propositions du public reçues par voie électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse mentionnée à l'article 2.

Monsieur Bernard PRAT, ingénieur à la retraite, désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, reçoit le public au Pôle de Services de Proximité, salle située à côté de la mairie de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER :

- le mercredi 24 janvier 2024 de 09h00 à 12h00 ;
- le mardi 6 février 2024 de 09h00 à 12h00 ;
- le vendredi 23 février 2024 de 14h30 à 17h30.

Les observations et propositions reçues par voie électronique sont publiées sur le site internet de la préfecture à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de Rennes et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.